

FORMATION CONTINUE

AIPR - INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - CONCEPTEURS / ENCADRANTS

Durée de la formation : 7 heures - 1 jour (dont examen)

Recyclage : 4 heures - 1/2 journée (dont examen)

Public concerné :

Salarié dit « encadrant » intervenant en préparation administrative et réalisation technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Salarié dit « concepteur » intervenant en préparation du suivi des projets de travaux.

Prérequis : Aucun

Modalités d'alternance : Non concerné

Frais pédagogiques : Non concerné

Financement : Plan de développement des compétences des entreprises / Formation éligible au CPF

Délais d'accès à l'action : 1 mois

Objectifs

Préparer à l'AIPR les personnels des structures pour les concepteurs qui préparent et conduisent des projets ; pour les encadrants qui gèrent des chantiers de travaux

Modalités pédagogiques

- Exposé étayé par des diaporamas ou des études de cas.
- Remise d'un support de formation.
- Questions-réponses, partage d'expériences, préparation au QCM.

Mode de validation

- Délivrance d'une attestation AIPR

Dispositif d'évaluation de la formation

- Test AIPR en ligne

Conditions d'inscription

- Inscription par mail à cfppa.vienne@educagri.fr
- Nombre minimum de stagiaires par session : 6

Programme

- Contexte de la réforme et de l'AIPR : Cas d'accident, Rôles et missions et responsabilités des différents acteurs, le guichet unique.
- Rappel de la réglementation : Code du travail, Code de l'environnement, les décrets, les guides techniques et fascicules.
- Procédures administratives : les acteurs, qui fait quoi ?, DT et DICT, Compte rendu de marquage, Constats contradictoires et d'arrêt, Avis de travaux urgent, Exercice de mise en application sur le guichet unique.
- Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement : Caractéristiques des réseaux, Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant), Classes de précision, Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...), Repérage et Précision de localisation, Règles de marquage - piquetage.
- Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux : Terrassement avec engins, Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier, Travaux sans tranchée, Règles de précaution.
- Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident Cas pratiques réalisés durant la formation : Rédaction de DT - DICT, Lecture de plans.
- Passage de l'examen QCM AIPR « Encadrant ou Concepteur »

Zoom sur...

| Taux | 🎯 Réussite | 📍 Satisfaction |
|------|--------------|----------------|
| | 2023 : 100% | 2023 : 100% |
| | 2022 : 100 % | 2022 : 100 % |
| | 2021 : 100 % | 2021 : 100 % |

| Tarifs | Formation initiale | Formation initiale groupe |
|--------|-----------------------|-----------------------------|
| € | 210€ / jour/ personne | 1500€ / jour / 15 personnes |
| | Formation recyclage | Examen seul |
| | 120€ / jour/ personne | 90€ / personne |

Organismes financeurs

FINANCEMENT INDIVIDUEL

ENTREPRISES PRIVÉES / PUBLIQUES

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

CNFPT
CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE


pôle emploi

OPCO
opérateurs de compétences

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Nous contacter pour permettre la meilleure adaptabilité possible.



 **AGROTEC**
Sciences de l'eau et de l'environnement
CFPPA • OFA - Vienne • Seyssuel

Agrotec / CFPPA - OFA de Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
CS 71021 Vienne
38217 VIENNE cedex
www.vienne.educagri.fr

04 74 85 18 63 - choix 2

cfppa.vienne@educagri.fr




MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE


L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDS NATURE

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes